**Association d’informations en immeubles et logements adaptés**

**Rapport d’activités**

**2024-2025**

Pour l’exercice se terminant le 31 mars 2025

**1 Qui nous sommes**

L’Association d’informations en logements et immeubles adaptés (AILIA) est un organisme à but non lucratif voué à la promotion de l’accessibilité universelle du logement et des immeubles auprès de tous les acteurs du milieu, public, parapublic, communautaire et privé, en plus d’agir en tant que facilitateur et acteur de transformation sociale auprès des personnes handicapées et leur famille en Montérégie.

* 1. **Historique**

En 1986, un groupe de jeunes adultes handicapés décident de fonder le Regroupement d’entraide des personnes en perte d’autonomie (REPPA), l’association obtient ses lettres patentes en 1995.

C’est en 1999 que l’organisme reçoit sa première subvention provinciale

Au fil des années, il devient évident que le développement de ressources résidentielles adaptées passe par des engagements politiques. C’est pourquoi l’organisme commence à s’impliquer sur diverses tables de concertation sur la problématique du logement et/ou la qualité de vie des personnes handicapées (accès aux commerces, aux lieux publics, aux infrastructures et aux ressources communautaires).

Ainsi, dix ans plus tard, soit en 2009, l’organisme constate que son nom ne reflète plus sa mission. La clientèle desservie n’est pas vraiment constituée de personnes en perte d’autonomie, mais de personnes en quête d’autonomie. C’est pourquoi il change de nom et devient l’Association d’informations en logements et immeubles adaptés (AILIA) dans le but de mieux refléter les actions de l’organisme.

La clientèle desservie par l’AILIA couvre l’ensemble des déficiences comme la déficience physique, intellectuelle et psychique, la déficience visuelle, la déficience auditive, etc., mais la majorité des demandes proviennent de la part de personnes ayant une déficience physique.

Aujourd’hui, l’AILIA offre ses services sur l’ensemble de la Montérégie. Elle est reconnue par ses partenaires communautaires, municipaux et gouvernementaux comme étant une ressource incontournable lorsqu’il est question d’accessibilité pour les personnes handicapées.

* 1. **Notre territoire**

L’AILIA couvre la Montérégie. Cette région est la plus populeuse après Montréal. Les principales municipalités sont l’agglomération de Longueuil, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Hyacinthe, Chateauguay, Salaberry-de-Valleyfield, Vaudreuil-Dorion, Sorel-Tracy et Granby**.**

* 1. **Objectif principal**

 Le principal objectif de l’AILIA est que toute personne handicapée et sa famille soit en mesure de trouver un logement correspondant à ses besoins, à l’endroit qui lui convient à un prix qui correspond à sa capacité de payer.

De plus, l’accès aux services et aux commerces de proximité sont des éléments indissociables afin de favoriser l’autonomie et la pleine participation citoyenne. Pour atteindre ces objectifs, l’association s’est donné comme mission de :

1. Favoriser, l’accessibilité, l’adaptabilité et la visitabilité d’unités de logement sur l’ensemble du territoire de la Montérégie ;
2. Promouvoir l’accès, sans barrières architecturale ou autre, aux établissements publics et privés afin de favoriser la pleine participation sociale et citoyenne des personnes handicapées et leur famille ;
3. Informer, référer et guider les personnes handicapées en vue d’obtenir des logements adaptés et d’avoir accès aux programmes et services qui leur permettront d’avoir un logement adapté ;
4. Sensibiliser la population à la situation vécue par les personnes handicapées en défendant les droits à un logement décent, accessible ou adapté peu importe le revenu familial ou personnel.
5. Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeur mobilière ou immobilière, administrer de tels dons, legs et autres contributions, organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables.
	1. **Notre vision**

L’AILIA se veut un leader dans la promotion de l’accessibilité universelle du logement et des immeubles adaptés auprès de tous les acteurs du milieu : public, parapublic, communautaire et privé en plus d’agir en tant que facilitateur et acteur de transformation sociale auprès des personnes handicapées et leurs familles.

**Nos valeurs**

L’AILIA adhère aux valeurs énoncées dans la politique ‘’À part entière’’. Ainsi, les personnes handicapées devraient avoir :

* La possibilité de réaliser pleinement leurs activités permettant de vivre à domicile ;
* La possibilité de se loger adéquatement selon leurs besoins spécifiques dans un lieu librement choisi ;
* La possibilité de se déplacer sans contrainte supplémentaire d’accessibilité.

Cela afin :

* D’accroitre la participation citoyenne des personnes handicapées dans leur communauté ;
* D’agir contre les préjugés et la discrimination ;
* D’agir contre toute forme d’exploitation dans les ressources et logements où vivent les personnes handicapées.

L’AILIA adhère aux principes de l’accessibilité universelle

Ce concept repose sur l’aménagement d’un monde viable où tous et toutes pourraient vivre en toute liberté, en sécurité et ce, à toutes les étapes de leur vie. Dans ce monde idéal, tous les espaces de vie seraient performants, esthétiques, durables et fonctionnels. Il se compose d’une variété de solutions simples et esthétiques pour promouvoir des saines habitudes de vie et offrir des lieux, des aménagements et des objets de qualité qui tiennent compte des besoins de tous, incluant les personnes ayant des limitations fonctionnelles. La création d’infrastructures soutenant les déplacements actifs, sécuritaires et accessibles encourage un mode de vie physiquement actif et des lieux conviviaux stimulent la participation sociale, facilitent l’intégration et améliorent la qualité de vie de tous les citoyens.

L’AILIA adhère aux fondements du processus de production du handicap (PPH)

Le PPH démontre que la réalisation des habitudes de vie et la qualité de la participation sociale peuvent être influencées par le renforcement de nos aptitudes et la compensation de nos limitations par la réduction des obstacles dus entre autres, aux préjugés, au manque d'aide ou de ressources, à l'absence d'accessibilité du domicile et aux facteurs environnementaux.

* + 1. ***La justice sociale***

Favoriser la justice sociale, c'est intervenir en faveur des droits fondamentaux et des changements sociaux dans le but de réduire les inégalités sociales, la stigmatisation, l’absence de ressources et les oppressions de toutes formes : culturelles, sociales, économiques et politiques dans ses interventions, dans sa vie associative et dans ses positions publiques.

* + 1. ***La solidarité***

Favoriser la solidarité, c’est créer des liens et agir collectivement vers un même but en suscitant la mobilisation des partenaires/collaborateurs.

* + 1. ***Le respect***

Favoriser le respect, c'est reconnaître la contribution de chacun sans jugement :

* En reconnaissant les qualités, les expériences, les compétences diversifiées des personnes et des groupes ;
* En accueillant les personnes et les groupes avec leur culture, leurs valeurs et leurs croyances ;
* En écoutant les besoins, les choix et les opinions exprimées sans préjugés ;
* En adoptant une attitude d’ouverture et de tolérance mutuelle quant à la différence.
	+ 1. ***L’autonomie***

Favoriser l’autonomie, c'est reconnaître la contribution de chacun en soutenant le développement de la capacité d’affirmation des personnes, des groupes et des collectivités.

* + 1. ***La démocratie***

Favoriser la démocratie, c'est soutenir la participation citoyenne dans un processus de prise de décision collective :

* En faisant valoir la voix de toutes et tous en tenant compte des différentes réalités et points de vue ;
* En créant des espaces de discussion ouverte où peuvent s’exprimer des idées différentes et même dissidentes ;
* En ralliant les points de vue majoritaires, après discussion.
1. **Membership**

Pour réaliser ses objectifs, l’AILIA doit compter sur l’appui de ses membres. Deux grandes catégories de membres composent le membership de l’AILIA. Il y a des membres individuels, c’est-à-dire des personnes handicapées, des membres de leur famille ou des personnes intéressées par la question de l’accessibilité. Il y a également des membres corporatifs, c’est-à-dire des organismes préoccupés par la question de l’accessibilité. L’AILIA compte 42 membres, dont 12 sont des membres corporatifs. C’est 13 nouveaux membres depuis l’an dernier, soit une augmentation de 44 %!

1. **Conseil d’administration**

Selon ses règlements généraux, l’AILIA est dirigé par un conseil d’administration formé de 5 postes. Au 31 mars, le CA était donc composé de

* Mme Danielle de Bellefeuille, présidente
* Mme Marick Tessier, vice-présidente.
* Mme Nicole Brazeau, secrétaire.
* M. Denis Favreau, trésorier

Au cours de l’année, le conseil d’administration s’est réuni à 9 occasions. Les rencontres se sont tenues en présence et en mode hybride. M. Lloyd Feeney a démissionné de son poste en novembre et M. Dominic Mercier a été coopté comme administrateur à la réunion de décembre 2024. M. Mercier a démissionné de son poste en février 2025 en raison de son embauche au poste d’agent de développement à l’AILIA.

1. **Mot de la présidente**

Tel que mentionné l’an dernier en vous soulignant que l’organisme a retrouvé sa stabilité dans la gouvernance et sa sécurité financière via la subvention de la SHQ, ce vent de fraîcheur a eu un effet exponentiel dans la vie active de l’organisme pour l’année 2024-25

Avec la nouvelle embauche de Dominic Mercier, cela ne peut être plus convaincant et révélateur car en accolant la première lettre des prénoms de Pierre, André et Dominic on peut dire qu’on a nous aussi notre programme PAD (programme d’adaptation de domicile) et je peux vous assurer que cette équipe forme un tout formidable, dynamique et créatif. Si vous préférez on peut aussi dire qu’AILIA a aussi son trio MCDo. On a la base avec la mémoire de l’organisme et de l’historique du mouvement pour l’accessibilité universelle avec Pierre, nos protéines avec André qui fournit l’énergie et les assaisonnements et le piquant avec la venue de Dominic pour donner encore plus de saveur.

Cette année l’AILIA s’est surpassée en s’activant sur tous les fronts. La subvention a certes aidé à engager plus de personnel mais les connaissances et aptitudes de chacun ont permis un savant mélange et une chimie qui a contribué à améliorer et propulser plusieurs activités.

Le déménagement dans un local plus grand a eu aussi un effet très bénéfique. Les rencontres sont plus conviviales et les emplacements pour le travail plus fonctionnels. Les outils de gestion, l’achat de nouveaux programmes informatiques, le recrutement de nombreux membres, le travail d’équipe avec la ressource PAIR pour une planification pour les prochains 4 ans tout en y incorporant la participation du CA, l’accroissement de la visibilité d’AILIA sur les réseaux sociaux et l’interaction avec les gens, la participation avec les partenaires auprès des décideurs et j’en passe.

On ne peut souhaiter que ce nouveau souffle atteigne encore plus de monde et que tous ensemble on fasse un avenir meilleur pour faciliter la vie au quotidien de personnes atteintes d’un handicap.

Bonne AGA et une année 2025-2026 pleine de développement!

Danielle De Bellefeuille,
Présidente du conseil d’administration

1. **Rapport d’activités pour l’année 2024-2025**
	1. **Mot du directeur général**

Cette première année administrative complète dans mon rôle a été faite de surprises et d’avancements notables pour le développement de l’AILIA!

Avec les membres du conseil d’administration, toujours aussi impliqué depuis toutes ces années, nous avons eu, au courant de l’automne, à gérer un enjeu de liquidité causé par le retard de paiement de notre subvention. Cela n’a pas empêché de poursuivre nos démarches et nos implications.

C’est donc en décembre que notre subvention en soutien à la mission globale du PAOC de la SHQ a été haussée de façon significative, soit 60%. Le CA a agi immédiatement en créant dès janvier un nouveau poste permanent d'agent de développement, en plus de déménager en mars dans un nouveau local adapté à nos besoins et pourvu d'équipement audio-visuel pouvant offrir des formations et tenir des rencontres virtuelles dans des conditions optimales!

En janvier dernier l'AILIA a rencontré M. Lionel Carmant, ministre responsable des services sociaux. Nous tenons à souligner qu’il s'est montré très ouvert à nos revendications pour faire changer les normes de construction pour plus d’accessibilité, en nous offrant de transmettre nos demandes à ses collègues du conseil des ministres. Nous avons donc interpellé nos partenaires régionaux et nationaux pour développer une plate-forme détaillée qui sera présentée plus tard cette année.

2024-2025 a été l’année d’une démarche de planification stratégique, accompagnée par l’organisme PAIR. Après plusieurs rencontres de travail, en est résulté un plan d’action quadriennal qui sera présenté à l’AGA 2025.

L’organisme Société Logique nous a invité à participer au Parcours Design Universel en matière de d’habitation. Soulignons l’implication de Marie-Pierre Nadeau, notre agente de développement, au comité de sélection des projets d’habitation référents en accessibilité universelle.

Le Projet Relance PAD, ne s’est pas conclu tel qu’espéré, les délais et défis juridiques n’auront pas permis d’atteindre nos objectifs. Mais d’autres stratégies ont été identifiées pour mieux connaître le parc de logement accessibles.

Pour conclure, c’est extrêmement stimulant de faire partie de l’AILIA et je suis confiant que cet élan de développement va se poursuivre irrésistiblement!

André Leduc,

Directeur général

* 1. **Ressources humaines**

Pour un petit organisme comme l’AILIA, le maintien et le développement des effectifs représente un défi constant. L’augmentation des ressources financières en fin d’année nous ont permis de créer un nouveau poste d’agent de développement à temps plein.

Nous avons accueilli Dominic Mercier dans l’équipe, un collègue qui apporte son expertise et des expériences variées en liens avec les personnes handicapées.

André Leduc Directeur général

Marie-Pierre Nadeau Agente de développement

Dominic Mercier Agent de développement

La direction générale a complété une année complète dans ses fonctions, toujours bien supporté par Marie-Pierre Nadeau, agente de développement unique et inestimable qui œuvre à l’AILIA depuis 19 ans! C’est d’ailleurs le 6 décembre qu’une surprise lui était réservée pour souligner ses 70 ans! Un beau moment de reconnaissance!

* 1. **Ressources financières**

Le conseil d’administration a augmenté l’affectation de 50 00$ supplémentaire pour le projet de collaboration et de promotion de logements accessibles et adaptés en Montérégie, ce qui porte le montant total à 125 000$. Espérons que les paiements réguliers de notre subvention de base nous permettent d’injecter les montants affectés dans le projet et non comme fonds de roulement en cas de retard du paiement de la SHQ.

L’AILIA a également reçu le paiement final du Fonds québécois d’initiatives sociales (FQIS), Alliance pour la solidarité Montérégie et du Programme de soutien au développement social de la Ville de Longueuil pour compléter le projet Relance PAD dont l’objectif était de répertorier les logements adaptés à Longueuil.

Il faut souligner la contribution financière de nos élues provinciaux, Madame Shirley Dorismond, députée de Marie-Victorin, Monsieur Lionel Carmant, député de Taillon, Madame Linda Caron, députée de La Pinière et Madame Isabelle Poulet, députée de Laporte, qui nous soutiennent ainsi de belle façon dans notre planification stratégique. Un gros merci!

* 1. **Adhésions et partenariats**

L’AILIA est membre de divers organismes et regroupements, que ce soit au niveau national, régional ou local. Ces implications permettent de porter le message de revendication de l’accessibilité universelle et de partager son expertise tout en participant à divers comités. Ainsi, l’AILIA est membre des organismes suivants :

* La Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec, la COPHAN, est la plus grande confédération multi-handicap de langue française en Amérique du Nord. Avec les quelque 50 organismes qui y sont affiliés, la COPHAN défend directement ou indirectement les droits de plus de 1 million de personnes en situation de handicap au Québec.
* Groupement d’associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal (GAPHRSM) couvre le territoire du CISSS Montérégie-centre.
* Groupement d’associations de personnes handicapées de Richelieu-Yamaska (GAPHRY) couvre le territoire du CISSS de la Montérégie-Est, des MRC Haute Yamaska et Brome Missisquoi.
* Les tables de concertation sous-régionales pour les personnes handicapées pour la Rive-Sud de Montréal, Haut Richelieu Rouville, Vaudreuil-Dorion, Saint-Hyacinthe, Sorel-Tracy, Granby et Beauharnois Haut St-Laurent.
* Plusieurs comités traitant du logement tel la Concertation Maskoutaine en Matière de logement, le comité sur la crise du logement de Longueuil, la Table de concertation en habitation Pierre-de-Saurel, la Coalition pour le droit au logement dans l’agglomération de Longueuil.
* Les comités consultatifs municipaux sur les plans d’action à l’égard des personnes handicapées à Longueuil, Boucherville, Brossard, Saint-Lambert.
* L’AILIA est également membre de la Corporation de développement communautaire du Haut Richelieu Rouville et de la Corporation de développement communautaire de l’Agglomération de Longueuil, où le directeur a continué sa participation au CA en 2024-2025.
* Et de la Table régionale des Organismes communautaires de la Montérégie.
1. **Plan d’action 2024-2025 - Bilan**

La section suivante présente les principales activités réalisées par l’AILIA. Ces activités visent à atteindre les objectifs fixés par le conseil d’administration et l’équipe de travail. La présentation des activités réalisées suivra le format du plan d’action.

Rappelons que l’objectif principal de l’AILIA qui est que *« toute personne handicapée et sa famille soit en mesure de trouver un logement correspondant à ses besoins, à l’endroit qui lui convient à un prix abordable »*

Pour atteindre cet objectif principal, l’AILIA s’est donné des objectifs spécifiques se traduisant par des mesures propres. Le bilan des activités sera donc présenté pour refléter quel moyens l’AILIA utilise pour réaliser sa mission.

Notons qu’avec l’augmentation du financement et l’arrivée d’un nouvel agent de développement en février, nous envisageons déjà une meilleure présence sur le territoire et le développement de nos activités de vie associative.

**6.1 Objectif spécifique 1 : Que l’AILIA soit reconnue comme la référence en Montérégie en matière de logements et immeubles accessibles**

Pour réaliser cet objectif spécifique, l’AILIA utilise plusieurs approches adaptées aux clientèles qu’elle désire joindre. Ainsi, pour se faire connaitre par les personnes handicapées, AILIA utilise principalement deux approches :

* Participation à des tables de concertation auxquelles des organismes de personnes handicapées et le réseau de la santé participent.

La participation à des tables de concertation permet à l’AILIA de se tenir informé de ce qui se passe ou d’informer les partenaires de nouveaux développements. Elle permet également de forger des alliances ou de sensibiliser certains intervenants aux principes de l’accessibilité universelle. Sans oublier notre implication à divers comités de travail.

Pour l’année 2024-2025, l’AILIA a dispersé ses interventions sur l’ensemble des territoires de la Montérégie, ainsi qu’à Granby et à Brome-Missisquoi.

Ainsi, l’AILIA a participé aux tables de concertation d’organismes de personnes handicapées suivantes :

* + Table des personnes handicapées de la Rive-Sud : Nous avons participé à 4 rencontres de cette table.
		- 3 rencontres du comité de coordination de la Table.
	+ 2 rencontres de la Table des organismes de personnes handicapées du Haut-Richelieu
	+ 1 rencontre de la Table de concertation de Beauharnois Haut St-Laurent
	+ 1 rencontre de la Table de Granby

L’AILIA a aussi participé à des comités discutant essentiellement de sujets comme le logement ou l’accessibilité universelle. Ainsi, en 2024-2025, l’AILIA a participé au :

* Coalition pour le droit au logement de l’agglomération de Longueuil
	+ 3 rencontres régulières
	+ AGA de la coalition

Par ailleurs, afin de maximiser l’impact de ses interventions, l’AILIA travaille en partenariat avec d’autres organismes du milieu :

* L’AILIA continue de collaborer avec l’OBNL en habitation « Les Logis Des Aulniers » afin de l’aider à se constituer une liste d’attente.
* Collaboration avec Société Logique dans le cadre de la campagne Parcours DU Habitation.

Nous avons participé à 2 rencontres du comité de sélection des projets du concours.

**Visibilités médiatiques et publiques**

* Novembre 2024, enregistrement d’une entrevue de Marie-Pierre Nadeau à l’émission RS360 de la chaîne TVRS pour faire la promotion du projet Soupe locale, une initiative de Développement social du Vieux-Longueuil.
* Juin 2024, participation au Salon des partenaires Desjardins à Candiac, avec plusieurs kiosques de partenaires de la diversité dans le cadre de la SQPH 2024.
* Vingt-six (26) organismes inscrits pour échanger et faire connaître leurs services aux visiteurs.
* Près d’une cinquantaine de visiteurs présents (élus et représentants municipaux, organisateurs communautaires, citoyens)
* Plein de belles discussions et de belles rencontres

**6.2 Objectif spécifique 2 : Que les principes de l’accessibilité universelle soient intégrés dans les décisions des décideurs du secteur municipal, du secteur gouvernemental, du secteur privé et du secteur communautaire en Montérégie**

L’accessibilité universelle est encore un concept méconnu, non seulement dans le grand public, mais également des décideurs. Afin d’en améliorer la notoriété, l’AILIA profite de toutes les tribunes. Ainsi, chaque municipalité de plus de 10 000 habitants (nouvelle cible depuis 2024) doit produire un plan d’action à l’égard des personnes handicapées. En Montérégie, plusieurs municipalités doivent produire un tel plan. Souvent, ces municipalités créent un comité pour les conseiller.

En 2024-2025, l’AILIA a participé à 10 rencontres organisées par ces municipalités :

* Longueuil (7 rencontres)
	+ 2 rencontres du comité des partenaires
	+ 4 réunions sur l’établissement d’une politique municipale d’accessibilité universelle
	+ 1 marche exploratoire sur la rue St-Charles pour vérifier l’accessibilité

Marie-Pierre Nadeau s’implique activement au Comité d’élaboration de la Politique d’accessibilité universelle de Longueuil

Nous tenons à souligner l’implication de notre célèbre agente de développement à l'AILIA! En continuité de sa carrière professionnelle consacrée à la promotion de l'accessibilité universelle, Marie-Pierre est devenue une experte de la question et iel continue de partager son savoir! Bravo!

* Boucherville,1 rencontre du Plan d’action à l’égard des personnes handicapées
* Brossard, 1 rencontre du comité d’accessibilité universelle
* St-Lambert, 1 rencontre du Plan d’action à l’égard des personnes handicapées

L’AILIA est également interpelé sur des questions relatives à la crise du logement. Ainsi, depuis quelques années, l’AILIA est un membre actif du comité sur la crise du logement mis sur pied par la ville de Longueuil. Ce comité regroupe différents services et organismes et a pour but d’aider les ménages qui se retrouvent à la rue le 1er juillet faute de logement abordable ou accessible. Il se réunit de façon hebdomadaire tout au long de l’été en mode virtuel et par la suite ponctuellement pour préparer les actions de l’année à venir. Depuis deux ans, ce comité réunit également toutes les municipalités faisant partie de l’agglo de Longueuil.

* L’AILIA a participé à 6 rencontres du comité crise du logement de Longueuil

L’AILIA, par la participation soutenue de Marie-Pierre Nadeau, continue de s’impliquer dans la démarche *Développement social Vieux-Longueuil (DSVL)* et de ses nombreux comités.

* 6 comités gouvernance
* 9 Comités mobilisation citoyenne
* 4 Comités Accessibilité universelle et intersectionnalité
* 2 Grand rendez-vous avec les partenaires
* 4 rencontres citoyennes de la Soupe locale, en plus d’agir en tant que fiduciaire de ce projet
* L’AILIA a participé à 1 rencontre du comité Services essentiels de Développement social de St-Hubert (DSSH) et a 2 grandes rencontres avec tous les partenaires du milieu.

Finalement, l’AILIA s’est aussi impliquée auprès de *Collectif Greenfield-Park Collective*

* 7 rencontres du comité de coordination
* 2 rencontres du comité de pilotage
* 2 rencontres SHV/Éclaireurs

L’AILIA a participé à 4 rencontres du comité sur les enjeux municipaux et à 1 rencontre du comité sur le logement et l’hébergement et à l’AGA du GAPHRSM.

Nous avons été présent aux 2 journées des membres du GAPHRY, à 3 rencontres du comité accessibilité ainsi qu’à l’AGA.

L’AILIA a été actif auprès du Collectif AU (accessibilité universelle) qui regroupe différents organismes de la grande région de Montréal. Nous avons participé à 11 rencontres

* 2 Journées du Collectif AU
* 3 rencontres du comité de priorisation/gouvernance
* 6 rencontres du comité transfert de connaissance

Du 4 au 6 novembre 2024 nous étions présents à Québec au colloque du RQOH, ''Parce que l'avenir nous habite''.

Cet évènement regroupait des acteurs de l’habitation communautaire des quatre coins du Québec, des conférenciers invités, les partenaires institutionnels et gouvernementaux, l’ensemble des parties prenantes du secteur de l’habitation.

Ce fut pour nous l'occasion d'assister à des ateliers enrichissants, mais surtout de faire de belles rencontres, des contacts prometteurs et d'échanger avec des organismes qui doivent relever le défi de développer des logements sociaux pour les personnes en situation de handicap

**Gouvernance partagée en développement social - Agglo de Longueuil**

L’AILIA a participé activement à cette démarche pour la mise en œuvre d’une nouvelle structure de gouvernance partagée.

* 11 rencontres du comité de coordination
* 5 rencontres du comité de communication

**Formations de l’équipe de travail**

* Formation Canva intermédiaire
* Gestion des priorités
* Formation administrative sur le régime de retraite
* Canadian Accessible Housing
* Webinaire Canada Access

**6.3 Objectif spécifique 3 : Que les citoyens et les décideurs soient informés sur les programmes permettant d’avoir un domicile accessible et adapté**

**Réseaux sociaux et site internet**

L’AILIA dispose de plusieurs moyens pour mieux informer la population. Premièrement, l’AILIA dispose d’une page Facebook et d’un groupe Facebook.

Page Facebook, statistiques 2024-2025 :

* 1311 visiteurs
* 124 publications et/ou partages dans l’année
* 4980 couvertures
* 258 interactions avec le contenu
* 73 clics sur un lien
* 204 abonnés, dont 45 nouveaux

Groupe public Facebook : 98 membres

Le site internet a fait l’objet d’une bonne révision, nous avons modifié la page d’accueil, entres autres en ajoutant un fenêtre Facebook, en plus d’alléger la structure, tout en précisant mieux nos services.

* 23 articles portant sur l’actualité ou sur nos nouvelles internes ont été publiées sur le site.

L’AILIA publie également un bulletin « L’ACCÈ-CIBLE » qui paraît 4 fois par année sous forme d’infolettre. Cette plateforme est aussi utile pour faire des publications spéciales et rejoindre nos 320 contacts, une augmentation de 34 contacts par rapport à l’an dernier, soit nos membres, partenaires ainsi que les députés du territoire. Il est possible de s’abonner à L’ACCÈS-CIBLE directement à partir du site internet.

**Projet Relance PAD**

La SHQ finance l’adaptation de logements pour répondre aux besoins de personnes handicapées, **mais depuis la fin de l’année 2024, le gouvernement a gelé les fonds et suspendu le programme**. L’objectif de ce projet était de compiler les informations sur la situation de ces logements pour être en mesure d’avoir un portrait et de pouvoir les offrir aux personnes handicapées en recherche de logement. L’AILIA avait reçu en 2022 le financement pour ce projet intitulé « Pour une relance des logements adaptés dans le cadre du Programme d’adaptation de domicile (PAD) ». Les coordonnées des demandeurs étant confidentielles, des ententes avec les municipalités accordant les permis devaient donc être conclues. Ce projet a fait l’objet de nombreux reports et des prolongations ont été obtenues avec les bailleurs de fonds.

En avril 2024, malgré une proposition juridique respectueuse de la loi, les villes se montraient très réticentes pour nous permettre d’accéder aux données personnelles permettant de localiser les logements adaptés. Le travail avec notre firme d’avocat pour trouver des solutions juridiques s’est poursuivi et une dernière approche a été tentée en s’adressant directement à la Société d’Habitation du Québec pour obtenir les données qui auraient alors été traitées par une firme spécialisée d’enquête et de sondage.

En octobre 2024 nous sommes arrivés au bout des délais du bailleur de fonds et le refus de la SHQ de travailler sur un protocole d’entente a mis fin au projet. Nous retenons de cette expérience que c’est au gouvernement québécois, en collaboration avec les municipalités de rendre accessibles les données sur les logements accessibles et adaptés.

**Réponses individuelles**

L’AILIA répond également aux demandes d’information de la part du public. Afin d’être bien outillé, l’AILIA a continué d’utiliser la nouvelle base de données pour mieux compiler les appels, logements, les partenaires et les membres. Pour le moment, la base de données ne comprend que les coordonnées d’Offices d’habitation, de coopératives et d’OBNL en habitation. À ce jour, l’AILIA possède des informations sur les logements de plus de la moitié de ces organismes, soit 124 sur un total de 238.

Un service à l’AILIA est la demande d’information téléphonique ou par courriel. Il est donc pertinent de diffuser les coordonnées de l’AILIA le plus largement possible.

Après avoir diminué à 104 en 2023-2024, le nombre de demandes a connu une chute drastique à 56 en 2024-2025. Cette diminution d’explique peut-être en partie par une fermeture estivale de 4 semaines en juillet et août, alors que les ménages continuent de rechercher un logement. Également la mise en place des nouveaux Service d’aide à la recherche de logement (SARL) partout en Montérégie et ayant bénéficié d’une campagne de publicité massive a probablement détourné plusieurs appels de personnes handicapées à la recherche d’un logement. Une dernière hypothèse, vu la rareté des logements disponibles et le coût élevé, les personnes choisissent de ne pas déménager, malgré un logement mal adapté à leurs besoins, mais plus abordable. L’organisme a diffusé plusieurs publications et nous avons été référé par des intervenants.

Au tableau 2[[1]](#footnote-2), (absent dans ce document) on constate que la principale raison pour laquelle on contacte AILIA est la recherche de logements. Ainsi, 76 % des appels reçus portaient sur une recherche de logement (43 %) ou la recherche de logement urgente (33 %). Habituellement, en réponse à ces demandes, l’AILIA transmets les coordonnées d’organismes offrant du logement dans la région souhaitée. Nous pouvons également transmettre les coordonnées de la personne à des promoteurs comme Les Logis Des Aulniers[[2]](#footnote-3), Habitations communautaire de Longueuil ou les SARL du territoire, (Service d’aide à la recherche de logement des Offices municipaux d’habitations).

L’AILIA n’a pas reçu cette année d’appels venant de propriétaires qui souhaitaient vendre une maison ou louer un logement. Mais lorsque cela survient, nous effectuons deux opérations. Premièrement, nous publions l’offre sur notre page Facebook et sur le site internet, puis nous la diffusons à travers notre réseau de partenaires.

Le tableau 3 (à la page suivante) présente le nombre d’appels en fonction de leur provenance. Ainsi, on constate sans surprise que la vaste majorité des appels provient de la Montérégie. Ainsi 42 % des appels proviennent de l’agglomération de Longueuil et 18 % du reste de la Montérégie, pour un total combiné de 60%. Nous recevons également un nombre significatif d’appels en provenance de Montréal. Souvent, ce sont des montréalais qui décident d’élargir le territoire de recherche en raison du manque de logements adaptés et accessibles ou parce que les logements sont encore plus chers sur l’Île de Montréal.

Une nouvelle donnée intéressante, compilée depuis l’année dernière, c’est le statut de la personne qui fait l’appel, ainsi :

* 33 appels sont de la personne qui demande un service
* 9 appels proviennent d’un proche de la personne
* 14 appels sont d’un intervenant du réseau de la santé ou du communautaire

|  |
| --- |
| Tableau 3 |
| Tableau 3-Nombre d'appels en fonction de leur provenance |
| **PROVENANCE** | **NOMBRE** | **POURCENTAGE** |
| Boucherville | 2 | 3.5% |
| Brossard | 1 | 1.7% |
| Greenfield Park | 0 | 0% |
| St-Bruno | 0 | 0% |
| St-Hubert | 0 | 0% |
| St-Lambert | 1 | 1.7% |
| Vieux-Longueuil | 12 | 21.5% |
| Agglo indéterminé | 22 | 39% |
| Sous-total Agglo.Longueuil | 38 | 68% |
| MRC Les Maskoutains | 0 | % |
| MRC Beauharnois-Salaberry | 0 | % |
| MRC Brome-Mssissiquoi | 0 | % |
| MRC Haute-Yamaska | 1 | 1.7% |
| MRC Haut-Richelieu | 3 | 5% |
| MRC Haut-St-Laurent | 0 | 0% |
| MRC Jardins-de-Napierville | 0 | 0% |
| MRC Marguerite d'Youville | 0 | % |
| MRC Pierre-de-Saurel | 1 | 1.7% |
| MRC Roussillon | 0 | 0% |
| MRC Rouville | 0 | % |
| MRC Vallée-du-Richelieu | 3 | 5% |
| MRC Vaudreuil-Soulanges | 0 | % |
| Sous-total ailleurs Montérégie | 8 | 14% |
| SOUS-TOTAL MONTÉRÉGIE | 46 | 82% |
| Grand Montréal | 5 | 9% |
| Ailleurs au Québec | 5 | 9% |
| Indéterminé | 0 | % |
| TOTAL | 56 | 100% |

.

* 1. **Objectif spécifique 4 : Que l’AILIA ait une vie associative vivante**

Nous avons continué a solliciter des nouveaux membres tout au long de l’année, ce qui nous a indirectement amené un nouvel agent de développement en la personne de M. Dominic Mercier. Depuis son arrivée, et avec la démarche de planifications stratégique, nous mettons en place de nouveaux moyens et activités pour stimuler notre vie associative. Une campagne de recrutement de nouveaux membres a été lancée en mars et nous préparons une action de sensibilisation pendant la Semaine québécoise des personnes handicapées.

Par ailleurs, nous poursuivons l’objectif de de relancer l’application interactive Brigade Axecible, soutenue par le GAPHRSM, et inviter nos membres et la population à se joindre à nous pour utiliser cet outil qui vise à signaler les obstacles à la mobilité dans divers établissement municipaux, scolaires et de santé.

* 1. **Objectif spécifique 5 : Que l’AILIA soit un organisme bien géré par un processus continu d’amélioration**

Au niveau de la comptabilité, l’implantation d’un logiciel nous permet d’avoir de meilleurs suivis budgétaires à chaque mois, et cela facilite également la vérification comptable annuelle. Les nouveaux outils et politiques créés l’an passé sont encore à jour, tel la politique de filtrage des bénévoles et aussi la politique contre l’abus, la discrimination et la violence.

1. **Planification stratégique**

La démarche de planification stratégique, accompagné par la firme PAIR, a été réalisée depuis novembre 2004. Un comité conseil, formé par l’équipe de travail et la présidente du CA s’est réuni à 5 reprises, en plus d’une journée de réflexion avec l’équipe et le CA. Nous avons dons un nouveau plan d’action quadriennal 2025-2029 et un gabarit de plan d’action annuel qui nous permettra de réaliser nos objectifs avec plus d’efficacité. Un volet entier du plan d’action réaffirme notre volonté d’être plus impliqué dans le développement de logements accessibles et adaptés avec notre organisme apparenté, AILIA Habitations Accessibles.

1. Pour les tableaux suivants, le nombre peut ne pas correspondre puisque certaines informations n’ont pas été inscrites systématiquement. [↑](#footnote-ref-2)
2. Un projet d’une cinquantaine de logements pour personnes handicapées et non handicapées qui sera construit à Saint-Lambert. [↑](#footnote-ref-3)